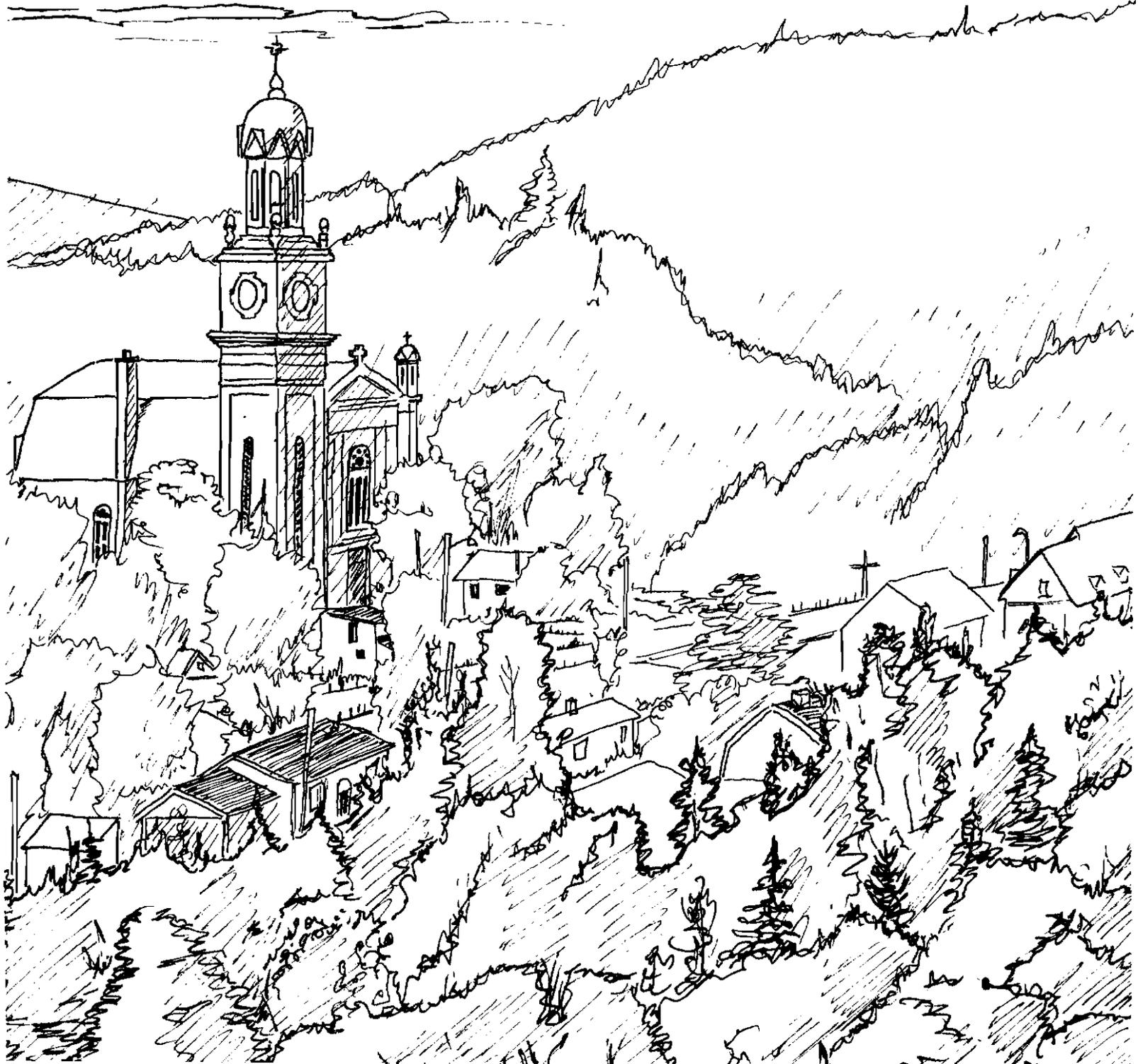




HISTORIQUE DE SAINTE-CATHERINE DE PORTNEUF



267

*Donnée par l'auteur
1000, 82*

**HISTORIQUE
DE
SAINTE - CATHERINE**



**municipalité
de
Sainte - Catherine**

PAR

ANDREE-ANNE HAMEL

JEAN-MARC HAMEL

DENIS ROBITAILLE

1978

remerciements

L'équipe remercie sincèrement toutes les personnes qui ont favorisé la réalisation de cet ouvrage, en particulier à mademoiselle Jocelyne Drapeau agent du projet, monsieur Paul-Guy Boucher maire de Sainte-Catherine, madame Huguette Bédard qui a supervisé le projet et monsieur l'abbé Charles Painchaud.

Des remerciements tout aussi sincères vont à l'aide précieuse apportée, tout au long de la recherche, par les employés du bureau municipal de Sainte-Catherine, mesdames Aline B. Tessier, Raymonde D. Lambert, Andrée R. Doyon, Françoise L. Côté et messieurs Marcel Grenier et Victorin Rochette.

Remerciements à la commission des loisirs, sport et éducation physique, au personnel des archives du Québec et de la municipalité de la paroisse de Sainte-Catherine.

A toutes les personnes qui ont facilité de près ou de loin la réalisation de ce livre.

Enfin merci à vous qui tenez cet exemplaire entre vos mains et allez le lire, qui par ce fait nous encouragez.

principaux collaborateurs

Direction générale: Jean-Marc Hamel

Graphisme: Andrée-Anne Hamel

Denis Robitaille

Rédaction: Andrée-Anne Hamel

Jean-Marc Hamel

Denis Robitaille

Avec la collaboration à la recherche: Claire Boucher Christine Leroy

Luc Boucher Serge St-Pierre

Sylvie Juneau

Cette synthèse a été rendue possible grâce à une subvention du
Gouvernement du Canada. Dans le cadre d'un projet "Jeunesse Canada
au Travail". Au cours des étés 1977-1978.

préface

Ste-Catherine, août 1978.

Comme un jeune enfant qui grandit a besoin de ses parents pour vivre, pour envisager notre avenir, il faut regarder le passé; pour comprendre le présent, il faut scruter le passé. C'est l'histoire qui nous le dit.

Lorsque, en 1693, le gouverneur de la Nouvelle France, Louis de Buade, comte de Frontenac, a concédé au Sieur Alexandre Peuvret de Mesnu, la Seigneurie de Fossambault, en l'honneur de sa mère, Catherine Nau de Fossambault, son geste s'est inscrit dans l'histoire de Sainte-Catherine. Depuis la Seigneurie de Fossambault, depuis l'érection civile de la paroisse, jusqu'à la municipalité d'aujourd'hui, beaucoup de personnes et d'évènements ont contribué à écrire notre histoire. Aujourd'hui, grâce au travail de huit étudiants qui ont scruté le passé de notre municipalité, nous pouvons lire cette brochure, qui se veut simple et intéressante, relatant les principaux évènements qui ont marqué notre histoire bientôt tricentenaire.

Depuis 1693, notre majestueuse rivière Jacques-Cartier a vu couler beaucoup d'eau dans son lit, aussi beaucoup de sueurs ont coulé sur le front de nos ancêtres d'origine française et irlandaise. Je veux donc rendre hommage à tous ceux qui ont contribué à bâtir notre magnifique municipalité, Sainte-Catherine, et féliciter ces jeunes, qui par leurs recherches, nous les ont fait connaître.

C'est une invitation à la source de notre avenir.



Paul-Guy Boucher, Maire

avant-propos

Nous sommes heureux de vous présenter "l'Historique de Sainte-Catherine Comté de Portneuf".

La plupart des données que renferme cette synthèse historique ont été recueillies à l'été 1977 par une équipe de recherche composée d'étudiants de la municipalité de Sainte-Catherine, dans le cadre d'un projet fédéral "Jeunesse Canada au travail". Des corrections ont été apportées par la suite, quand elles devenaient nécessaires et étaient techniquement possibles, afin de répondre aux changements survenus depuis ce temps.

Depuis la rédaction du compte rendu de recherche de 1977, certains chapitres ont été complétés et révisés, d'autres fondamentalement réécrits.

Malgré toute l'application apportée à la préparation de cet ouvrage, les auteurs sont conscients qu'il n'est pas exempt d'erreurs et ils recevront avec reconnaissance toutes remarques relatives à son contenu.

Cet historique, dans sa forme actuelle, constitue une expérience originale sans doute, qui peut être améliorée, poursuivie.

Nous remercions tous les collaborateurs qui ont rendu possible la publication de cet ouvrage.

pourquoi un historique sur sainte-catherine

Bien sûr on serait porté à croire que retracer le passé d'une paroisse qui n'a pas marqué notre patrimoine historique national est vain et inutile. Au contraire, une Histoire nationale se forme grâce de petites histoires locales comme celle de Sainte-Catherine. Les évènements qui ont fait de Sainte-Catherine ce qu'elle est aujourd'hui sont le résultat de l'imbrication et de l'implication de gens de tous les milieux, du cultivateur au notaire, du curé au premier ministre, qui ont, souvent à la sueur de leur front, implanté dans les Laurentides, loin du fleuve, où se trouvait la civilisation à l'époque, une localité agréable à vivre et toujours en pleine expansion.

Face à l'essor que prennent, depuis quelques années, la paroisse et la municipalité de Sainte-Catherine, il est bon de s'arrêter et d'aller puiser les raisons de notre " aujourd'hui " à la source: notre passé. Comme le dit le vieil adage : " Si tu veux savoir où tu vas, regardes d'abord d'où tu viens. "

seigneur et censitaires

C'est le 20 février 1693 que l'on retrouve, pour la première fois les mots " Seigneurie de Fossambault " dans les archives nationales. C'est en effet à cette date que le gouverneur de la Nouvelle-France, Louis de Buade comte de Frontenac, concède à Alexandre Peuvret de Mesnu écuyer et sieur de Gaudarville, la seigneurie de Fossambault; ainsi nommée en l'honneur de sa mère Catherine Nau de Fossambault.

Selon toute vraisemblance ce serait dans le rang Bélair, aujourd'hui rue des Erables, que se retrouvent les premiers pionniers de la seigneurie, si l'on se réfère à un document trouvé dans les archives de la fabrique de Sainte-Catherine:

...vers la mi-novembre de 1745, certains habitants de la seigneurie de Bélair (1) et la seigneurie de Fossambault (1) demandent au Grand-Voyer Lanouillères de leur marquer un chemin du roy à partir du domaine des Pères à aller jusqu'aux habitations de Jen Lefebvre, Jen, Michel et Alexandre Trudel de Fossambault.

A la mort d'Alexandre Peuvret la concession revient entre les mains de sa fille et son mari, Ignace J. Duchesnay. Antoine Juchereau Duchesnay reçoit, par succession testamentaire de ses parents, les deux seigneuries, Gaudarville et Fossambault. C'est seulement lorsque le plus jeune de ses fils, Michel-Louis, héros de la bataille de Chatauguay, hérita de la seigneurie, que celle-ci commença à prendre un essort appréciable.

Le nouveau seigneur de Fossambault profita de l'arrivée des nombreux immigrants irlandais à Québec, qui fuyaient la pauvreté de leur pays, pour les établir sur ses concessions. Ils donnèrent alors le nom de " St-Patrice " à cette nouvelle patrie.

St-Patrice connu sa première vague de colonisation à partir d'octobre 1821, c'était le commerce du bois avec le chantier naval de Québec et les ressources forestières de la région qui attirè-

(1) La seigneurie de Bélair appartenait alors aux pères Jésuites et celle de Fossambault à mademoiselle Peuvret, soeur d'Alexandre, qui devint la femme d'Ignace Juchereau Duchesnay.

rent les premiers colons.

La colonisation à cette époque était très ardue et les premiers pionniers étaient coupés de toute civilisation à cause du manque de réseaux routiers adéquats. Pour remédier à cette situation un groupe de censitaires de Fossambault, avec à leur tête Louis-Juchereau Duchesnay, adresse une requête au Grand-Voyer, Thomas-Pierre Joseph Taschereau, pour tracer des chemins de communication (1). Après une visite, il constate le grand besoin " de routes et chemins de communication pour faciliter l'établissement et l'amélioration de la seigneurie ". Le 25 septembre 1823 il signe le décret fixant les grandes lignes des chemins de front de lot de tout les rangs de la seigneurie, c'est depuis cette date que nous avons le réseau routier que nous connaissons aujourd'hui.

Le 12 février 1825 Michel-Louis fait l'acquisition d'un emplacement enclavé dans le lot 26 du cinquième rang que traverse la décharge du lac Ontaritz (2) . Il veut y bâtir un manoir et un moulin banal pour permettre à ses censitaires d'y moudre le grain. Tout porte à croire que la demeure de Michel-Louis J. Duchesnay, à cette époque ne fut pas ce qu'elle est aujourd'hui; ce n'est qu'en 1848 qu'est construit le manoir que l'on voit

(1) Parmi les nombreuses fonctions qu'avait à assumer le Grand-Voyer, il devait marquer les chemins de communication dans la colonie, les colons avaient ensuite à construire les routes et les entretenir en corvée.

(2) Lac St-Joseph.

encore au flanc de la montagne. Des autres bâtiments, le moulin, le séchoir à grain, la tannerie, l'usine de pouvoir électrique et la cabane à sucre, il ne reste que des ruines.

Le manoir, témoin solide de cette période héroïque des premiers défricheurs, a survécu à l'assaut des années, il a suivi, de son emplacement au flanc de la montagne, toute l'évolution de la paroisse de Sainte-Catherine. D'année en année des gens l'ont habité et entretenu, pour qu'il leur survive, pour qu'il demeure avec nous aujourd'hui et soit encore debout pour voir nos descendants utiliser la terre que nos aïeux ont eu tant de peine à faire fructifier.

Ces gens, qui ont conservé le domaine seigneurial et ensuite le manoir, au fil des ans, sont:

- à la mort, en 1838, de Michel-Louis c'est son fils, Antoine, qui prend la relève. C'est lui qui fait construire le manoir actuel.

- le fils d'Antoine J. Duchesnay, Arthur, succède à son père à la mort de celui-ci en 1886. En 1854 le régime féodal est aboli au Bas-Canada, à partir de cette date les propriétaires de seigneuries deviennent simples agriculteurs. Le gouvernement prévoit, toutefois, des indemnités aux seigneurs, que cette loi dépouillait de plusieurs de leurs privilèges.

- suite à la mort d'Arthur, survenue le 11 septembre 1903, son épouse, Thérèse Félicie Foulin, hérite du manoir.

- elle ne tarde pas à s'en défaire; dès octobre de 1903, elle le cède à la soeur de son mari, madame M. E. Taché.

- le 26 octobre 1912, madame Taché, qui était la grand-mère de Anne Hébert, écrivain, bien connu aujourd'hui, vend sa propriété à madame Paul Garneau, née Hermine Prévost. Son mari et ses enfants habitèrent avec elle jusqu'à la mort de madame Garneau, le 27 mai 1953. Monsieur Garneau et ses enfants décidèrent de louer le domaine, pendant deux ans, au major (aujourd'hui lieutenant-colonel) Rostand La-Haye. Soulignons que monsieur et madame Garneau étaient les parents de Hector Saint-Denys Garneau, poète bien connu, mort à Ste-Catherine en 1943.

- en 1956, le lieutenant-colonel Simon-Georges Parent se porta acquéreur du domaine qui lui servi de seconde résidence d'été. Pendant le temps où monsieur Parent en fut propriétaire, le ministre des Affaires culturelles, qui voulait le classer d'office monument historique, se rebuta à des refus catégoriques de la part de monsieur Parent, notamment en 1974.

- en juin 1976 le docteur Michel Dalpé-Charron, médecin de Ste-Catherine, achète le manoir.

- en juin 1978, monsieur Louis Rochette devient le dixième propriétaire-résident du domaine qui lui sert de maison d'été.

La rédaction de cette partie de notre historique a été réalisée grâce à la collaboration du " Groupe de recherche sur l'historique de Sainte-Catherine ".

une municipalité, une paroisse, un comté

C'est le 7 décembre 1824, que l'on procède à l'érection civile de la paroisse de Sainte-Catherine, elle succédait de quelques deux mois l'érection canonique de cette même paroisse. A cette époque "l'idée paroissiale était l'une des institutions fondamentales qu'apportaient avec eux les pionniers canadiens et son élaboration fut l'oeuvre d'un clergé infatigable secondé et aiguillonné par les premiers chefs ecclésiastiques et civils du pays" (1) Ce sont eux d'ailleurs qui décidèrent le plan d'une division de la colonie d'alors en unités paroissiales.

(1) DRAPEAU, Julien, Histoire du régime municipal au Québec
Ministère des Affaires municipales, 1967- Québec p. 16.

Voici la proclamation du 7 décembre 1824, extraite de la loi Victoria 18, chapitre 100, concernant l'érection civile de la paroisse de Sainte-Catherine:

La paroisse comprendra tout le territoire inclus dans ladite étendue de terre connue, sous le nom de la seigneurie de Fossambault, dans le comté de Hampshire et le district de Québec, renfermant un espace de 39 milles en superficie et borné en front par les seigneuries de Desmaure, Bélair et Gaudarville; en arrière, par les terres incluses de la Couronne; d'un côté vers l'est, par les seigneuries de St-Gabriel et de Bélair; et d'autre côté vers l'ouest, par les seigneuries de Neuville et de Bourg-Louis, ensemble tels lots de terre dans ladite seigneurie de Gaudarville, qui ont leur front sur la rivière Jacques-Cartier, et tous tels lots qui ont leur front dans ladite seigneurie de Fossambault et s'étendant en profondeur dans ladite seigneurie de Gaudarville.

Dès 1840, le conseil spécial (2), sur l'ordre du Gouverneur Sydenham dote le Bas-Canada d'institutions municipales; cette première loi ne permettait pas la formation de conseils municipaux semblables à ceux que nous connaissons aujourd'hui, la plupart des officiers étaient nommés par le Gouverneur et avaient la direction des conseillers élus (3); elle fut d'ailleurs abrogée

(2) pendant cette période le pays était aux prises avec des difficultés sérieuses. Les pouvoirs de la législature du Bas-Canada furent suspendus, à la suite de la rébellion des patriotes

le 18 juin 1845 par la loi 8 Victoria chapitre 40 qui proclama 322 municipalités locales:

...Les habitants de chaque paroisse ou township (canton) ou municipalité (sic) étaient constitués en corporation dont les pouvoirs devaient être exercés par un conseil formé de sept conseillers élus par la population, pour trois ans, dont l'un était choisi comme président ou maire.

Deux semaines plus tard soit le premier juillet 1845, sous l'autorité de cette même loi, c'est l'érection de la municipalité de Sainte-Catherine de Fossambault.

Le premier septembre 1847, une nouvelle loi municipale, 10-11 Victoria chapitre 7, entrainé en vigueur et abrogeait celle de 1845, cette loi remplaçait les municipalités de paroisse par des municipalités de Comté, ce qui signifiait que la municipalité de la paroisse de Sainte-Catherine de Fossambault cessait d'exister et son territoire devenait partie intégrante de la municipalité du Bas-Canada de 1837-1838. Un conseil spécial fut nommé pour le Bas-Canada, avec le pouvoir de faire des lois ou ordonnances, privant ainsi la population du recours à l'élection et des pouvoirs démocratiques.

(3) Cette loi fut loin d'être reçue avec enthousiasme par le peuple qui sortait d'une insurrection et était gouverné par un conseil spécial qui avait remplacé le gouvernement représentatif d'antan. Cette loi brimait de nouveau le droit à la démocratie de la population.

comté de Portneuf. Il faudra attendre le premier juillet 1855 pour que la municipalité de la paroisse de Sainte-Catherine soit érigée de plein droit. Cette loi, 18 Victoria chapitre 100 est à la base même du régime municipal actuel. Elle crée un conseil de comté et un conseil municipal. Elle abrogeait la loi de 1847 et constituait en municipalité toutes paroisses pour fins ecclésiastiques ou civiles.

Le 24 février 1868 une partie de la seigneurie de Bélair fut annexée à la paroisse de Sainte-Catherine, sous l'égide de la loi 31 Victoria chapitre 29.

... La partie des quatrième et cinquième rangs de la Seigneurie de Bélair, comprise entre lesdites terres de Joseph Laurin, ecuyer, et Jean Cliche, exclusivement, et la seigneurie de Fossambault de l'autre côté, et qui a déjà été annexée pour des fins religieuses à la paroisse de Sainte-Catherine par un décret de l'Archevêque de Québec, est par ces présentes annexée à, et forme partie de ladite paroisse de Sainte-Catherine, et du comté de Portneuf, pour toutes fins civiles et politiques quelconques...

Deux ans plus tard, soit le 6 juin 1870, c'est le détachement de Sainte-Jeanne de Neuville de Sainte-Catherine. En décembre de la même année c'est un autre morcellement, celui de la municipalité de la paroisse de Saint-Augustin de Desmaures.

C'est le 10 juin 1936, que la loi constituant en Corporation, la

ville du Lac Saint-Joseph est sanctionnée, Sainte-Catherine réduit de nouveau son entité territoriale au profit d'un ensemble de services mieux adaptés aux besoins de la population du Lac Saint-Joseph.

Le 14 décembre 1946 la municipalité de Shannon est détachée de Sainte-Catherine (Paroisse) et devient une municipalité autonome. Cependant au point de vue religieux la nouvelle municipalité dépendra encore de la Cure de Sainte-Catherine. Quelques années plus tard soit le 10 mars 1949, une autre partie de Sainte-Catherine est détachée, c'est l'érection de la municipalité du village de Fossambault-sur-le-lac.

histoire et religion

On doit une très grande partie de notre histoire à l'administration religieuse et les curés qui sont souvent les instigateurs de projets pour l'amélioration de la qualité de la vie des citoyens de la paroisse. Pendant toute une époque, pas si éloignée que cela, la vie des habitants de Sainte-Catherine tournait autour de l'église et son représentant. L'Eglise était le lieu de rencontre hebdomadaire des habitants qui à cause de leur éloignement, ne se rencontraient pas autrement qu'à l'occasion de l'office divin. On profitait de cet événement pour informer les citoyens des décrets et règlements de l'administration municipale et gouvernementale par le truchement de " crieurs " et d'affichages. A la sortie de l'église, sur le perron, on assistait à des discussions entre les colons sur l'état de leurs travaux,

l'évolution du défrichement de leurs terres, on y criait les ventes, les encans et autres activités commerciales. Le curé qui était souvent la seule personne instruite de la paroisse, sollicitait les problèmes légaux de ses paroissiens en faisant des démarches auprès des autorités au nom de son protégé. C'est pour cela que l'érection canonique d'une paroisse était plus qu'un devoir pour le seigneur et ses censitaires mais une nécessité.

Au début de la colonisation, pendant la période couvrant la seigneurie, St-Patrice et Sainte-Catherine jusqu'en 1832. Les services religieux se comparent presque à " un service de brousse ". Pour assister à l'office du dimanche, pour baptiser leurs enfants, pour leurs mariages, enfin pour toutes les cérémonies religieuses, les irlandais catholiques devaient aller jusqu'à la paroisse la plus proche: St-Augustin dans la seigneurie de Gaudarville. Parfois, pour les cérémonies extraordinaires, le curé-missionnaire de St-Augustin montait par l'unique route cahoteuse à travers la montagne, tracée quelques années plutôt, et célébrait l'eucharistie dans le moulin seigneurial qui faisait office de chapelle pour l'occasion. Après plusieurs requêtes faites à l'évêché du diocèse de Québec, conduites par Michel-Louis J. Duchesnay, la seigneurie de Fossambault est érigée canoniquement en paroisse le 20 octobre 1824 et prend le nom de Sainte-Catherine de Fossambault en l'honneur de Marie-Catherine Peuvret, mère de Michel-Louis J. Duchesnay. Ce n'est qu'en 1832 qu'est bâtie la première église, cette même

année arrive le premier curé résident et s'ouvre les registres de la paroisse; l'année suivante se constitue le premier conseil de fabrique.

On dispose de peu d'informations sur la première église de Sainte-Catherine. Selon les renseignements obtenus elle était faite de pierres des champs et située sur les bords de la rivière Jacques Cartier:

... Mgr Plessis charge M. Alexis Lefrançois, curé de St-Augustin, de marquer le site de chapelle pour les irlandais établis dans la seigneurie de Fossambault; cette chapelle devra être située au sud de la rivière et à égale distance, autant que possible, des extrémités nord-ouest et sud-ouest de la seigneurie...(1)

Il est fort possible que l'emplacement de l'église de 1832 ne fut pas celui de l'église actuelle, mais plutôt dans la rue Laurier à environ un demi-mille en aval du pont.

En 1890 les habitants de Sainte-Catherine remplacent leur église par une nouvelle construction de style canadien, à un clocher central. Elle est alors construite à l'endroit de l'église actuelle.

La nuit de l'épiphanie, le 6 janvier 1910, l'église brûle. Ce sont les lampions servant de " lumières décoratives " qui ont joué le rôle d'étincelles. Malgré les efforts désespérés de la population

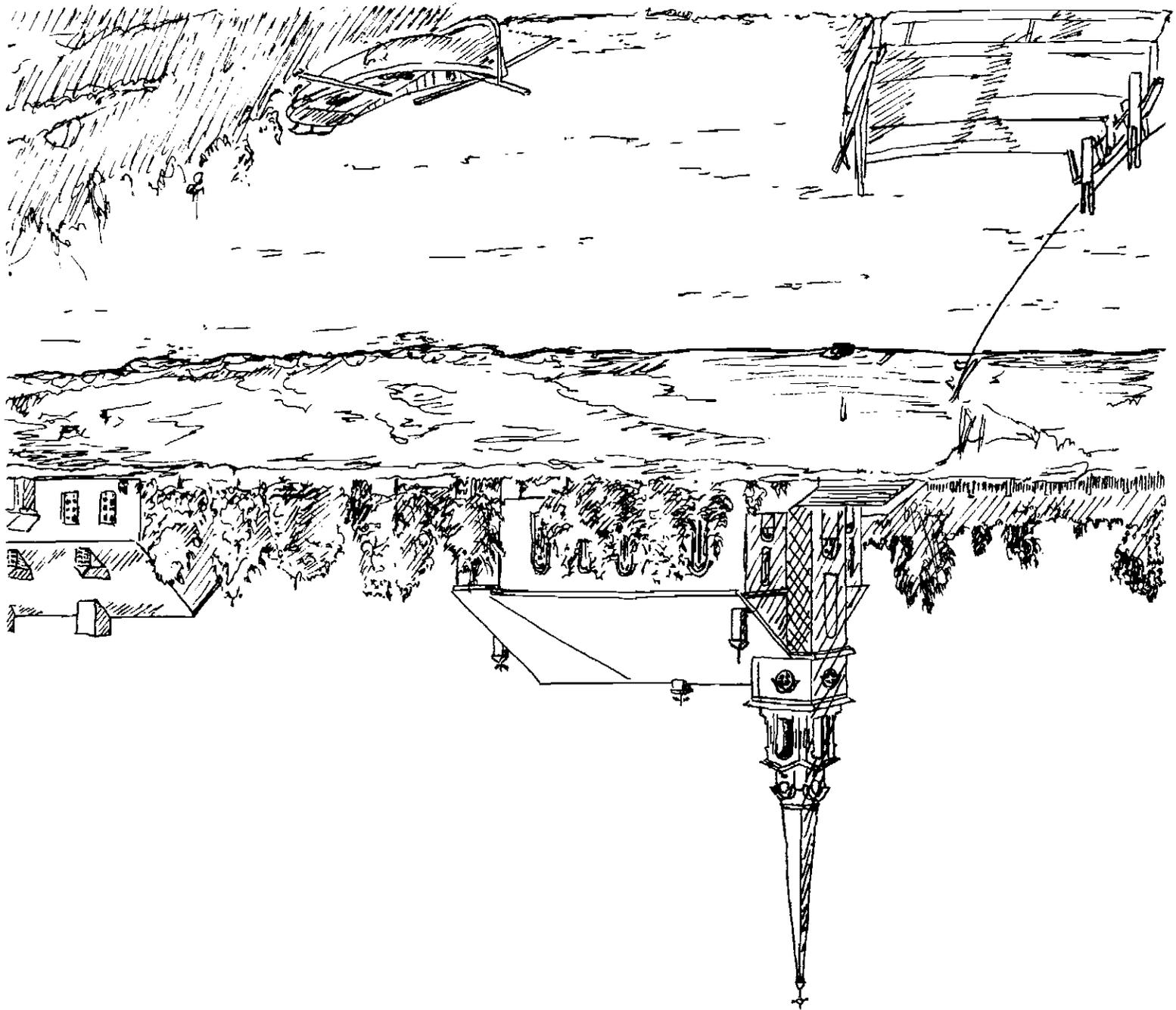
(1) Correspondance de Mgr Plessis retrouvée dans les archives de la Fabrique de Sainte-Catherine.

pour contenir l'élément destructeur au moyen de système assez rudimentaire, l'église ne tarde pas à devenir un immense brasier. Au matin il ne reste plus, de la petite église de bois, que ses fondations et la fumée qui s'élève du tas de cendre.

Les paroissiens de Sainte-Catherine ne perdent pas espoir. Conduits par le dynamique curé Jolicoeur, ils commencent la construction de l'église actuelle sur les ruines de l'autre. Conçus selon l'idée du curé Jolicoeur, les plans de l'église s'inspirent d'architecture romane et gothique que le curé de Sainte-Catherine a vu en Europe au cours de voyages antérieurs.

L'année suivante, soit en 1911, l'église est terminée et bénite par le curé Siméon Jolicoeur. Par la suite, les seuls changements effectués ont été des modifications intérieures; principalement en 1967 et 1968 sous la direction de l'abbé Joseph Ménard. Quatre autres chapelles desservent les paroissiens sur le territoire de Sainte-Catherine: celle de la Ville du Lac St-Joseph, de Fossambault-sur-le-lac, Duchesnay et St-Gabriel de Shannon.

Au début de la colonisation de la paroisse de Sainte-Catherine le cimetière se trouvait près de la première église. Quand vint le projet de déménager le site de l'église, il fallut aussi songer au déménagement du cimetière. Du 15 septembre au 10 octobre 1887, les corps déposés dans le premier cimetière ont été relevés et enterrés dans le nouveau cimetière, que l'on retrouve encore aujourd'hui en face du bureau de poste. En 1945, Sainte-Catherine se trouve dans l'obligation d'ouvrir un autre cimetière, sur la rue



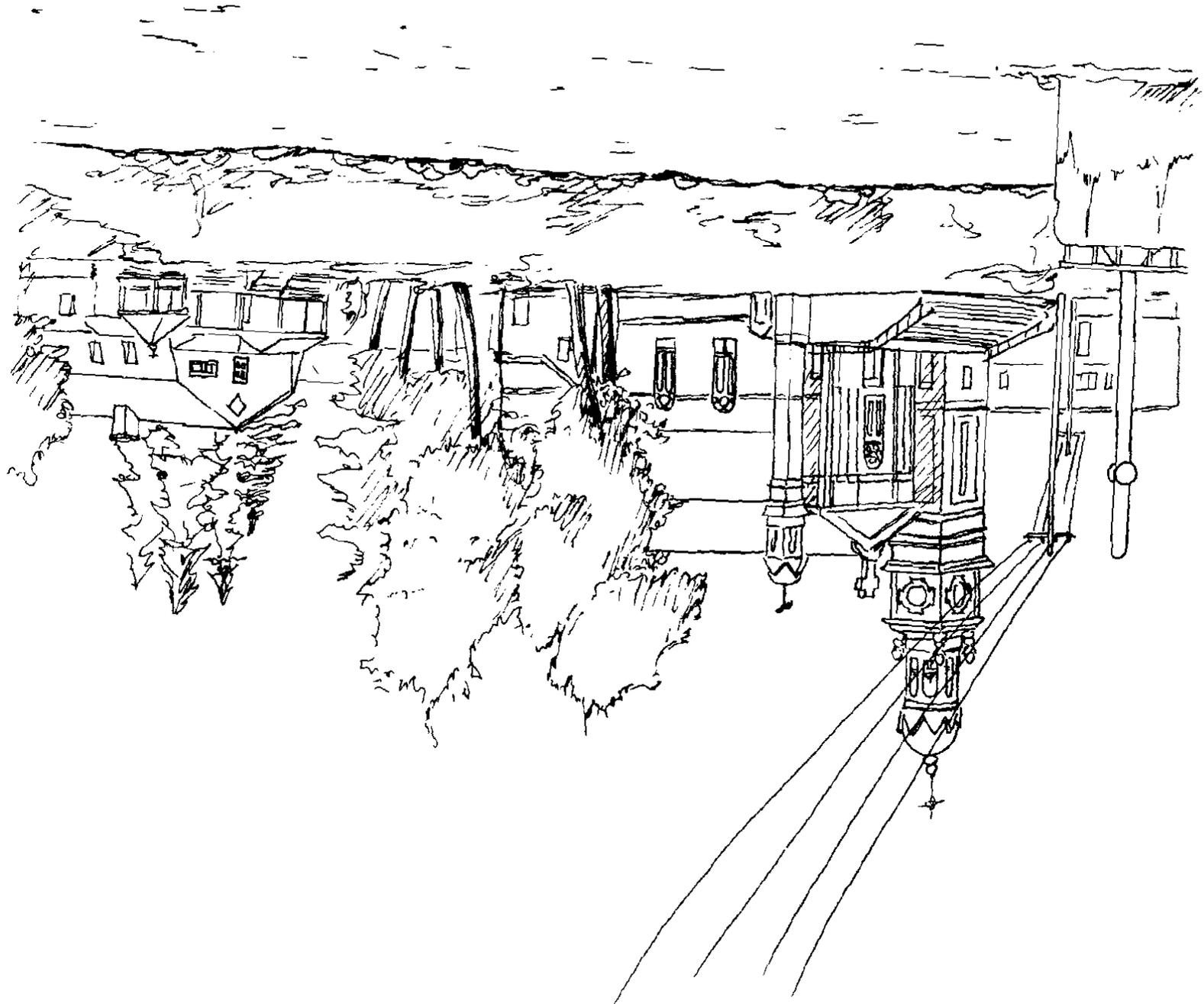
Laurier. Sa bénédiction a lieu le 15 juillet de cette même année par Monsieur le curé Louis-René Dionne.

Une autre occasion de manifester les sentiments d'appartenance religieuse de nos parents était l'érection de croix de chemins. On plantait une croix pour marquer la fin des rangs ou, quand celle-ci était trop loin de la partie habitée du rang, on l'érigéait à mi-chemin. Cette croix était le symbole du sentiment catholique des habitants du rang; elle servait, entre autres occasions, de lieu de rencontre des chrétiens chaque soir du mois de mai afin de prier la Sainte-Vierge.

La plantation d'une telle croix était accompagnée d'une cérémonie religieuse de bénédiction et souvent suivie d'une grande fête champêtre. Parmi ces croix, voici les dates d'érection des croix de chemin qui sont encore gravées dans la mémoire des paroissiens actuels:

Le 4 juillet 1948, l'abbé Louis-René Dionne bénissait la croix Xavier Boilard du cinquième rang fabriquée par Augustin Boilard.

Le 21 août 1949, lors du 125 ième anniversaire d'une assemblée tenue en vue de l'érection de la paroisse en 1824, une croix est plantée sur la propriété de monsieur Louis Ouellet dans le 4 ième rang ouest. L'oeuvre de monsieur Joseph Gauvin, cette croix de fer forgé avait été élevée sur le clocher de l'église incendiée. Bénie par monsieur le curé Louis-René Dionne, elle porte encore l'inscription " Honneur à nos pionniers ".



Le 9 août 1953, monsieur l'abbé Louis-René Dionne procède à la bénédiction d'une croix dans le 7 ième rang dont l'érection a été possible grâce à la générosité de monsieur Edouard Garneau qui a donné le terrain. Un pique-nique, de nouvelles promesses de Lacordaire et des danses ont couronné cet événement.

Le 9 mars 1968, une croix fut érigée sur le pilier central de l'ancien pont Gouin sur la rivière Jacques-Cartier. Cette croix est un don anonyme, du coût de quinze cents dollars. Elle mesure vingt et un pieds de haut, et pèse mille trois cents livres.

Une autre fête religieuse dont nous gardons un agréable souvenir c'est les manifestations nautiques à l'occasion de l'Assomption. En août 1951, l'abbé Louis-René Dionne inaugure la première fête de l'Assomption, s'inspirant d'une représentation sur le lac St-Ferdinand d'Halifax. Plusieurs activités avaient lieu pendant cette fête, dont une procession d'automobiles pour admirer les décorations extérieures effectuées par les paroissiens une célébration eucharistique comprenant des vêpres et un chapelet médité, une chorale, des feux d'artifices ainsi que plusieurs chaloupes mariales illuminées sur la Jacques Cartier.

Ces fêtes se sont poursuivies pendant huit années consécutives. Par la suite, elles furent interrompues par la construction d'un nouveau pont, ainsi que d'autres imprévus. En 1967, les membres de la Jeune Chambre décident de renouveler cet événement. C'est donc en 1968, que ces fêtes reprisent avec beaucoup plus d'ampleur sous la supervision du Lieutenant-Colonel abbé Joseph Ménard et

la présidence de monsieur René Collard. Ces activités ont cessées en 1970 après deux ans de survivances. Ces fêtes étaient aimées des citoyens de Sainte-Catherine mais l'organisation demandant de la part des bénévoles un travail de titans, a eu vite fait d'avoir raison du dynamisme des organisateurs.

Après ce court rappel historique de l'aspect religieux de notre patrimoine on s'aperçoit sans peine de son importance au cours de notre passé. Voici, pour terminer, une courte biographie de chaque prêtres qui se sont succédés à la cure de Sainte-Catherine, ces pionniers et artisans de notre passé et notre présent méritent, de notre part, une grande admiration et une reconnaissance de bon aloi.

PAISLY, Hugh

L'abbé Hugh Paisly est né en Ecosse, le 16 avril 1795. Il fut ordonné le 3 octobre 1824. De 1825 à 1832, il occupa les fonctions de chapelain de Saint-Roch de Québec, vicaire à Québec, également de missionnaire à Drummondville, et finalement curé de Sainte-Catherine. Mort le 14 août 1847, il fut inhumé dans la chapelle de l'hôpital général de Québec.

O'GRADY, John-Caulfield

L'abbé John-Caulfield O'Grady, né en Irlande le 27 décembre 1803, fut ordonné à Québec le 17 juin 1832. D'abord vicaire en cette même ville, il fut missionnaire successivement à Frampton,

à Percé puis à Drummondville pour enfin devenir curé de Sainte-Catherine. Il pratiqua son ministère à Saint-Sylvestre et Saint-Gilles pour ensuite revenir à Sainte-Catherine. Il est mort en 1871.

DUNN, William

L'abbé William Dunn, né à Kilkenny en Irlande le 25 octobre 1806, et ordonné à Québec le 3 juillet 1836, occupa les postes de vicaire à Québec en 1837, missionnaire à Percé en 1841, curé de Frampton en 1849, pour enfin terminer curé de Sainte-Catherine de 1851 à 1859. Il passa par deux autres paroisses avant de se retirer à Sainte-Anne-de-la-Pocatière où il mourut le 10 janvier 1875.

GAGNON, Hyacinthe

L'abbé Hyacinthe Gagnon, né à Saint-Denis-de-la-Bouteillerie, comté de Kamouraska, le 2 mars 1837, fit ses études à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et fut ordonné dans sa paroisse natale par Mgr. Bergeron, le 25 décembre 1860. Il fut curé de Sainte-Catherine, de 1871 à 1878, après avoir occupé les fonctions de vicaire à Lotbinière, à Saint-Henri de Lauzon, à Saint-Jean-Port-Joli, et curé à Laval et Frampton. Enfin curé de Sainte-Claire et de Saint-Edouard de Lotbinière, il se retira dans sa paroisse natale où il est décédé le 30 mars 1890.

LEPAGE, Athanase

L'abbé Athanase Lepage, né à Saint-François d'Orléans le 7 septembre 1836, fut ordonné à Québec le 22 mai 1864. Il fut

vicaire à Sainte-Claire, à Saint-Jean-Port-Joli, à la Cathédrale de Québec, à Saint-Jean Baptiste de Québec, puis aumônier de la prison de Québec pour enfin accéder au poste de curé de Sainte-Catherine en 1873. Il mourut à Québec le 29 décembre 1882.

CASGRAIN, René-Edouard

L'abbé René-Edouard Casgrain, né à Rivière Ouelle, comté de Kamouraska, le 4 février 1839, fut d'abord avocat, puis ordonné à Saint-Hyacinthe, le 2 mars 1873. Vicaire, à Saint-Jean d'Orléans, à Saint-Patrice de Québec, desservant Frampton, curé de Stoneham, il vint enfin s'installer à Sainte-Catherine, de 1882 à 1886. Il pratiqua son ministère en de nombreux endroits, avant de venir mourir à Québec, le 25 avril 1917. Soulignons qu'il était l'auteur de " l'Histoire de la paroisse de l'Ange-Gardien ".

VERRET, Joseph-Olivier-Edmond

L'abbé Joseph-Olivier-Edmond Verret, né à la Jeune-Lorette, comté de Québec, le 19 mai 1859, fit ses études à Québec, et fut ordonné dans sa paroisse natale par Mgr. Racine, le 25 juillet 1884. Il devint curé de Sainte-Catherine en 1892, après avoir été vicaire à Beauport, à Sillery, et à la Cathédrale de Sherbrooke. Il fut aussi curé de Saint-Sylvestre à partir de 1894. Il était licencié en théologie et en droit canonique.

O'LEARY, Peter M.

L'abbé Peter M. O'Leary, né à Québec, le 28 juin 1850, fit ses études classiques au Petit Séminaire de Québec, puis au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et sa théologie au Grand Séminaire de

Québec. Il fut ordonné prêtre le 7 juin 1879, en la Basilique Notre-Dame par le Cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau. Pendant vingt ans, il pratiqua son ministère et enseigna au Séminaire. Vicaire et curé de nombreuses petites localités, il enseigna de nouveau au Séminaire, et fut ensuite nommé curé de Sainte-Catherine, de 1894 à 1896. Il participa , par la suite , à la guerre des Anglais contre les Boers, comme aumônier catholique. Pendant son séjour en Grande-Bretagne, il découvrit le célèbre plan de la ville de Québec, tracé par Duberger. Il le restaura, et à son retour de la première guerre mondiale, il fit admirer cette précieuse relique à l'Exposition Provinciale de Québec en 1919. A la fin de cette dernière guerre, il vécut dans une demi-retraite, et mourut le 23 décembre 1929, à l'âge de 79 ans.

JOLICOEUR, Siméon

L'abbé Siméon Jolicoeur, né à Québec le 30 mai 1862, fit ses études au Petit et au Grand Séminaire de Québec, et fut ordonné prêtre le 30 mai 1885 par Mgr. Taschereau. Après avoir été vicaire à Montmagny, il devint le premier curé de Notre-Dame-du-Rosaire, où il bâtit une église. Il fut ensuite curé de Stoneham, et y restaura l'église, pour enfin arriver à Sainte-Catherine en 1896. Il reconstruisit l'église après l'incendie, et bâtit le presbytère. En 1914, il accompagna le premier contingent militaire aux champs de bataille comme aumônier et ne revint qu'à la fin de 1917 avec le grade de lieutenant-colonel. Il resta au service de l'armée jusqu'à la signature de l'armistice. Il retourna ensuite à la

direction de la paroisse. Les paroissiens de Sainte-Catherine eurent l'occasion de célébrer ses vingt-cinq ans de ministère dans cette paroisse. Il mourut onze ans plus tard, soit en 1932 à l'âge de 69 ans.

ROULEAU, Joseph-Damase

L'abbé Joseph-Damase Rouleau, né à Saint-Roch de Québec, le 16 octobre 1884, fit ses études classiques au Séminaire de Québec; ainsi qu'à Lévis, et sa théologie tant au Grand Séminaire de Montréal qu'à celui de Québec, où il fut ordonné par le Cardinal Bégin, le 11 avril 1915. Il fut successivement vicaire à Frampton, professeur au collège de Lévis, curé à Notre-Dame-de-la-Garde, à Valcartier et enfin à Sainte-Catherine de 1932 à 1944. Pendant son terme d'office comme curé de Sainte-Catherine, il encouragea la fondation de la Ligue du Sacré-Coeur, de la Caisse Populaire, l'étude du chant grégorien pour les membres de la chorale et la venue des religieuses de Saint-Louis-de-France, pour l'instruction des enfants. Pour des raisons de santé, il dut devenir chapelain dominical à l'école des Gardes de Duchesnay. Sa situation, ne s'améliorant point, il se retira sur son île, à quatre milles de l'église (1) ensuite, mourut, subitement à l'âge de 69 ans, à sa résidence de Limoilou, où il était depuis trois ans déjà.

(1) Ile en face de chez monsieur Arthur Lachance.

DIONNE, Louis-René

L'abbé Louis-René Dionne, né à Saint-Pacôme de Kamouraska le 18 décembre 1896, fit ses études en théologie au Grand Séminaire de Québec, puis à Sainte-Anne-de-la-Pocatière où il avait fait son cours classique. Ordonné le 30 décembre 1923 par le Cardinal Bégin à l'Evêché, il célébra sa première messe dans la maison paternelle à Saint-Pacôme. D'abord vicaire à Saint-Ferdinand d'Halifax, puis au Syndicat Catholique. Il arriva enfin à Sainte-Catherine en 1944, et il inaugura les premières fêtes de l'Assomption en 1951. Il pratiqua à Pont-Rouge de 1954 à 1967, pour se retirer par la suite, au presbytère de Stadacona, à l'âge de 70 ans. Il réside présentement au presbytère de Saint-François d'Assise, où il pratique de façon semi-officielle.

ROCHETTE, Adolphe

L'abbé Adolphe Rochette, né à Neuville comté de Portneuf en mars 1902, a été ordonné le premier mai 1928. Il fut curé à Sainte-Catherine de 1954 à 1966. Il est mort le 13 octobre 1966 à l'hôpital Saint-Augustin, à l'âge de 64 ans. Son premier service eut lieu à Sainte-Catherine, chanté par Son Eminence le Cardinal Maurice Roy, Archevêque de Québec. Un deuxième fut célébré à Neuville, où il fut enterré.

GIRARD, Paul-Emile

L'abbé Paul-Emile Girard, né le 20 novembre 1917 à Pont-Rouge, fit ses études en théologie au Grand Séminaire de Québec. Ordonné le 19 juin 1943, il débuta comme vicaire à Saint-Isidor.

De 1945 à 1955, il pratiqua comme aumônier à l'hôpital Laval; pour ensuite se transporter au Collège Jésus-Marie à Sillery pour onze années consécutives. Curé à Sainte-Catherine de 1966 à 1967, il réside depuis lors au Juvénat Notre-Dame à Saint-Romuald.

MENARD, Joseph

L'abbé Joseph Ménard, né à Saint-Tite-des-Caps le 11 septembre 1911, fit ses études en théologie au Grand Séminaire de Québec. Il fut ordonné le 17 mai 1939 dans la Basilique de Québec, par le Cardinal Villeneuve, et célébra sa première messe dans sa ville natale. Vicaire à Lévis pendant cinq ans, il joignit les rangs de l'armée pour y rester pendant vingt-deux années consécutives. Il arriva à Sainte-Catherine en 1967, pour repartir en 1969. Il demeure présentement à Saint-Tite-des-Caps.

PAÏNCHAUD, Charles

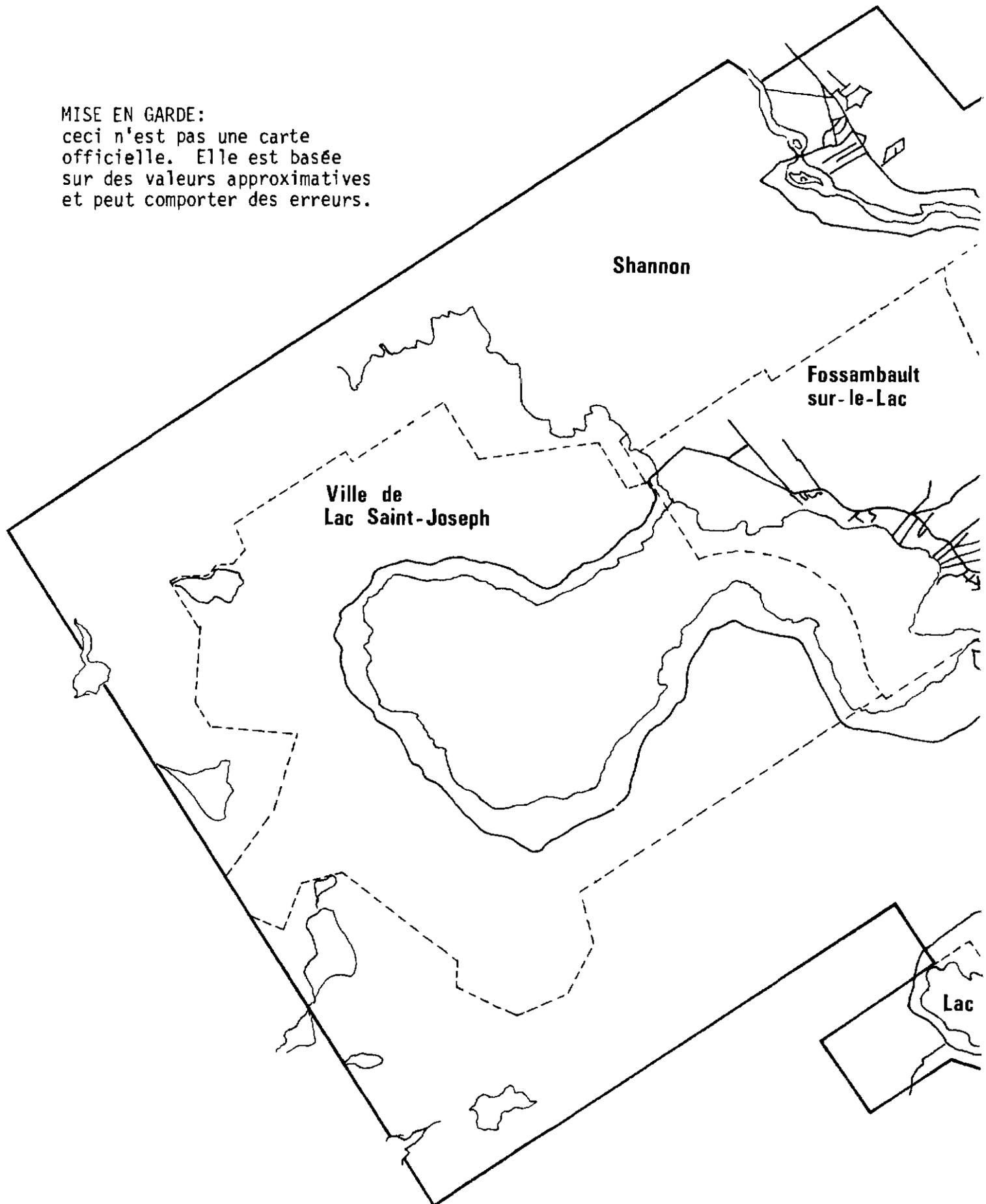
L'abbé Charles Painchaud, né à Saint-Jean-Baptiste de Québec le 3 décembre 1916, est le plus vieux d'une famille de quatorze enfants. Fils d'ingénieur civil, il eût la chance de voir deux de ses frères se mettre avec lui au service de l'Eglise. Il suivit son cours classique au Petit Séminaire, et sa théologie au Grand Séminaire. Ayant pris sa décision finale à l'âge de 21 ans, il est ordonné à la Basilique de Québec le 29 octobre 1943, soit à l'âge de 27 ans. Il fut d'abord professeur de Latin et de Syntaxe au Petit Séminaire de 1944 à 1947, vicaire à Saint-Pascal de Maizarets pendant sept ans, curé à Launay en Abitibi durant trois ans, et resta deux années à l'orphelinat

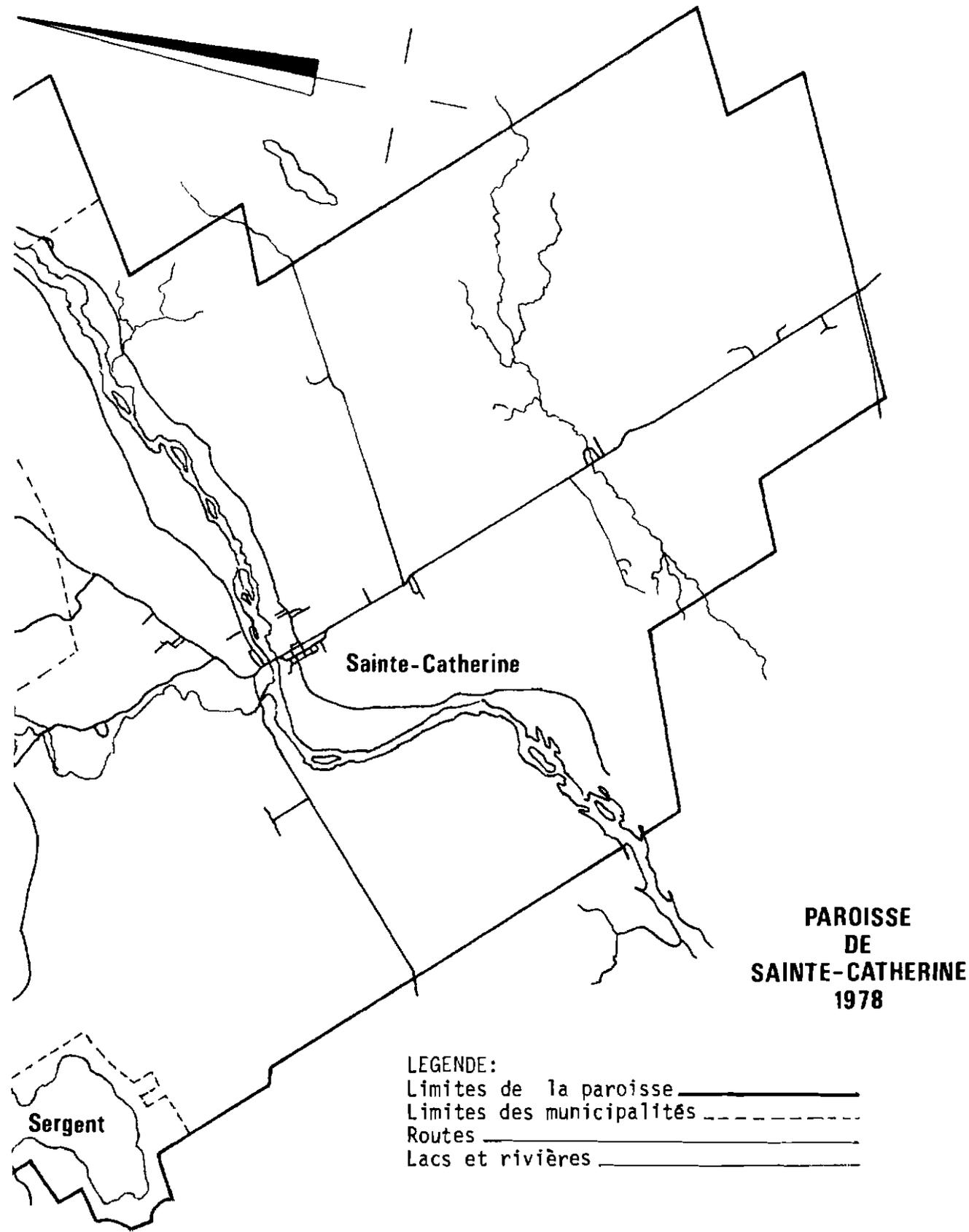
Saint-Joseph de la Délivrance à Lévis. Il fut le premier aumônier aux grandes écoles secondaires à Québec pour six ans, et devint ensuite curé à Saint-Fidèle de Charlevoix, avant d'arriver à Sainte-Catherine comme curé, le 18 janvier 1969.

des chemins et des fils

On a vu dans la première partie de ce document que le premier chemin de Sainte-Catherine date de 1745 et les chemins de front des rangs furent tracés à partir de 1823. A cette époque les habitants des rangs devaient entretenir les routes, faire des ponts, creuser des fossés de chaque côté, baliser et déblayer les chemins en hiver. Les paroissiens délaissaient souvent ce devoir, datant du régime seigneurial, pour travailler sur leur terre et la plupart du temps l'état des routes laissait à désirer et elles devenaient même dangereuses. La construction de ces routes était prévue pour des voitures tirées par des chevaux, mais pour les lourdes charges elles n'étaient pas adéquates et les ponts pas assez solides. Pour transporter le bois des exploitations

MISE EN GARDE:
ceci n'est pas une carte
officielle. Elle est basée
sur des valeurs approximatives
et peut comporter des erreurs.

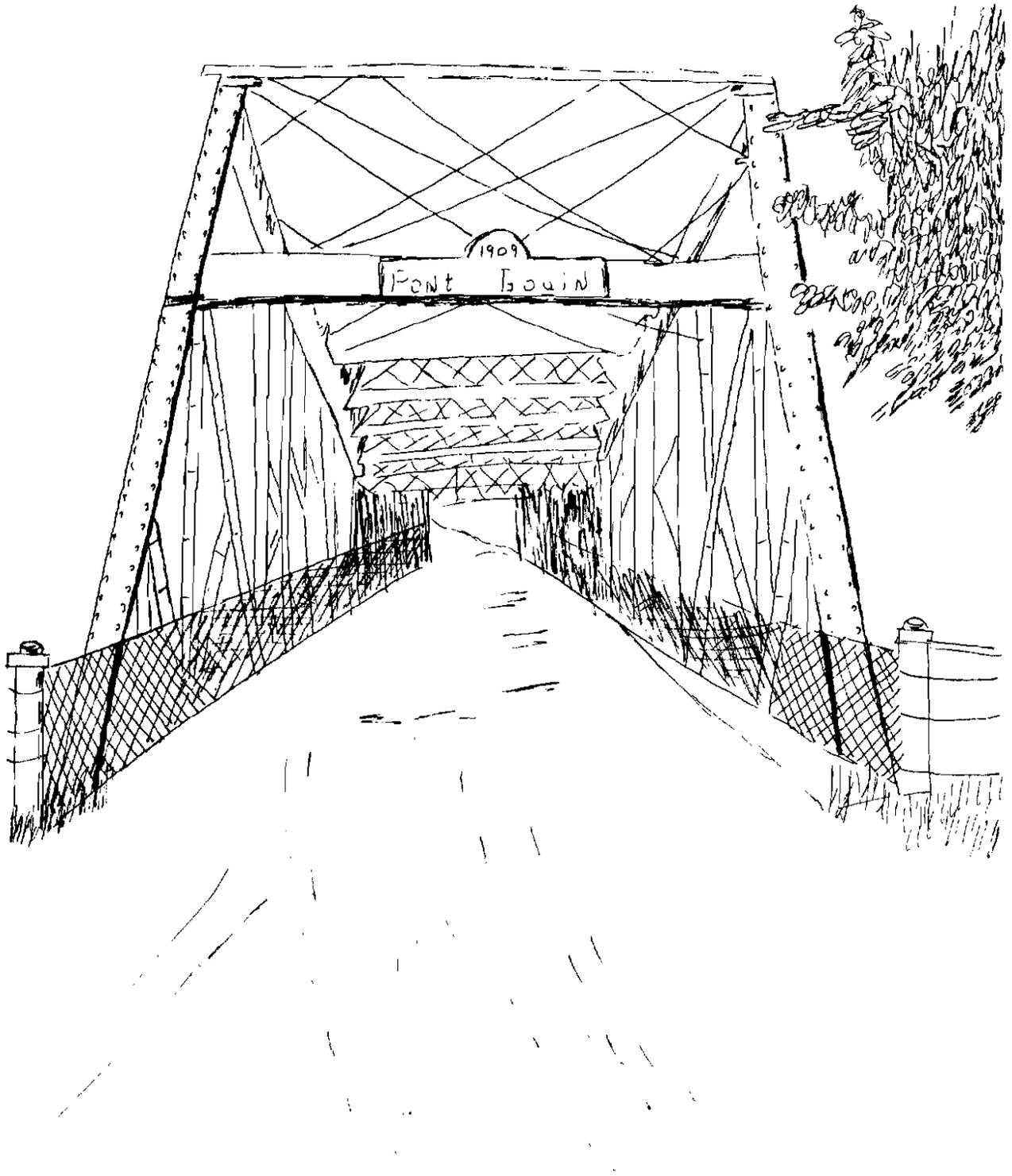




forestières de la paroisse et du canton de Gosford il fallait prévoir un autre moyen de transport: le train.

Le 26 novembre 1870 avait lieu l'inauguration du premier chemin à lisses de bois pour le transport des wagons de la compagnie " Québec & Gosford Wooden Railway " les rails de ce parcours étaient plus larges que ceux qui sont employés aujourd'hui pour ainsi éloigner la compétition des compagnies américaines et assurer le monopole du transport, dans notre région, à la compagnie " Québec & Gosford ". La voie passait par le lac Saint-Joseph, Sainte-Catherine, Valcartier et Val Saint-Michel avant d'arriver à Québec, à la vitesse moyenne de douze milles à l'heure. Ces rails qui étaient conçus pour le transport du bois de construction, n'offraient pas un service de voyageurs de tout repos et ceux qui l'empruntaient ressortaient de l'expérience épuisés à cause de la longueur du trajet, le manque de confort de wagons et le mauvais état des rails de bois.

Au début du siècle des hommes d'affaires rachètent la compagnie " Québec & Gosford " et décident de joindre le lac Saint-Jean au réseau ferroviaire de la province de Québec. En 1902 le premier convoi du chemin de fer de la " Cie Québec Lac Saint-Jean " passe à Sainte-Catherine pour gagner la gare de Chambord dans le comté de Roberval. Au cours de la première moitié du siècle l'avènement de cette nouvelle voie de communication, mieux conçue que la précédente, est à l'origine de l'immense



développement de l'endroit de villégiature préféré des citoyens de Québec de cette époque: le lac Saint-Joseph.

Après la seconde guerre, la démocratisation de l'usage de l'automobile oblige les autorités municipales et gouvernementales à améliorer l'état des routes pour les rendre plus praticables pour ce nouveau mode de locomotion. Le train perd vite de son intérêt et cède sa popularité aux usagés des routes. Le pavage des rues n'est plus un luxe mais une nécessité. Le 10 janvier 1966 on commence à donner des noms aux rues de la paroisse.

Au siècle dernier la construction d'un pont sur les cours d'eau de l'envergure de la Jacques-Cartier demandait un investissement et des travaux trop considérables pour les contribuables de Sainte-Catherine. Mais la traversée de la rivière n'était pas un obstacle pour nos aïeux; on passait d'une côte à l'autre au moyen d'un bac hâler par des câbles. Ce bac, assez large pour loger quatre voitures, n'offrait ses services que lorsqu'il y avait une clientèle suffisante. Dans le cas contraire, le passeur utilisait une simple chaloupe. Il recevait environ cinq dollars par semaine pour sa disponibilité; sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Le 31 août 1908, une soumission est accordée pour la construction d'un pont sur la rivière Jacques-Cartier, soit l'un des premiers ponts en fer de la province. Le pont Gouin, comme plusieurs autres d'ailleurs, reçut son nom de Sir Lomer Gouin,

Premier ministre de la Province de Québec et député du comté de Portneuf.

Le 16 juin 1964 avait lieu l'inauguration officielle du pont actuel, présidé par le ministre des Travaux publics, Monsieur René St-Pierre, accompagné du député de Portneuf, Monsieur Marcellin Laroche et Jean-Baptiste Drolet, maire. Il fut béni par Monsieur l'abbé Adolphe Rochette, le même jour.

Avant la nationalisation de l'électricité et l'arrivée de l'Hydro-Québec, le service de l'électricité était offert par la " Compagnie Electrique de Sainte-Catherine " puis, à partir de septembre 1944, par la " Compagnie Québec Power ". Elles ne desservaient que les habitants du village et des alentours. L'électricité ne servait qu'à des fins d'éclairage dans les commerces et les demeures. L'usine de pouvoir électrique était située sur la décharge du Lac Saint-Joseph près du pont qui l'enjambe sur la rue Saint-Denys Garneau. Le 6 septembre 1938, la " Compagnie Electrique de Sainte-Catherine " installe des lumières dans les rues du village. Le 7 juin 1965 d'autres lumières s'ajoutent au réseau, c'est la partie de la route allant de l'intersection de la rue Jacques-Cartier jusqu'au bout de la rue Jolicoeur sur le boulevard Fossambault qui bénéficie, à son tour, de ce service.

C'est grâce à l'initiative de l'abbé Siméon Jolicoeur que Sainte-Catherine connaissait dès 1897, le téléphone. Monsieur l'abbé Jolicoeur est à cet effet le fondateur du réseau qu'il nomma " Système téléphonique de Sainte-Catherine Limitée ". Ce réseau se poursuivait alors jusqu'à Saint-Basile et un central manuel était aménagé au presbytère.

En 1903, l'abbé Jolicoeur décide d'unir son réseau à celui de la Compagnie Bell. Il prolongea une ligne de Saint-Basile à Cap-Santé où s'effectua le raccordement. Il fut ensuite prolongé jusqu'à Valcartier lors de la guerre 1914.

Aussitôt après la mort de Monsieur le curé en février 1932, le central fut réaménagé à la résidence de Mademoiselle Drolet (cinquième rang), alors ménagère du curé.

En 1934, le petit réseau de trente-quatre abonnés est vendu à la Compagnie de téléphone Bell. Onze ans plus tard, soit en 1946, on ajoutait un deux centième téléphone au réseau de Sainte-Catherine.

Le 5 octobre 1953, le conseil municipal accepte le projet de construction et d'entretien, par la Compagnie de téléphone Bell du Canada, des lignes téléphoniques dans Sainte-Catherine.

Le 19 mars 1961, le téléphone à cadran est mis en service, le central automatique est construit dans le sixième rang est. Cette conversion à l'automatique est la dernière à se faire dans le district de Québec; à partir de cette date plus de téléphone à central manuel dans ce district. Il y avait alors huit cent abonnés desservis par le système.

la corporation se donne des moyens

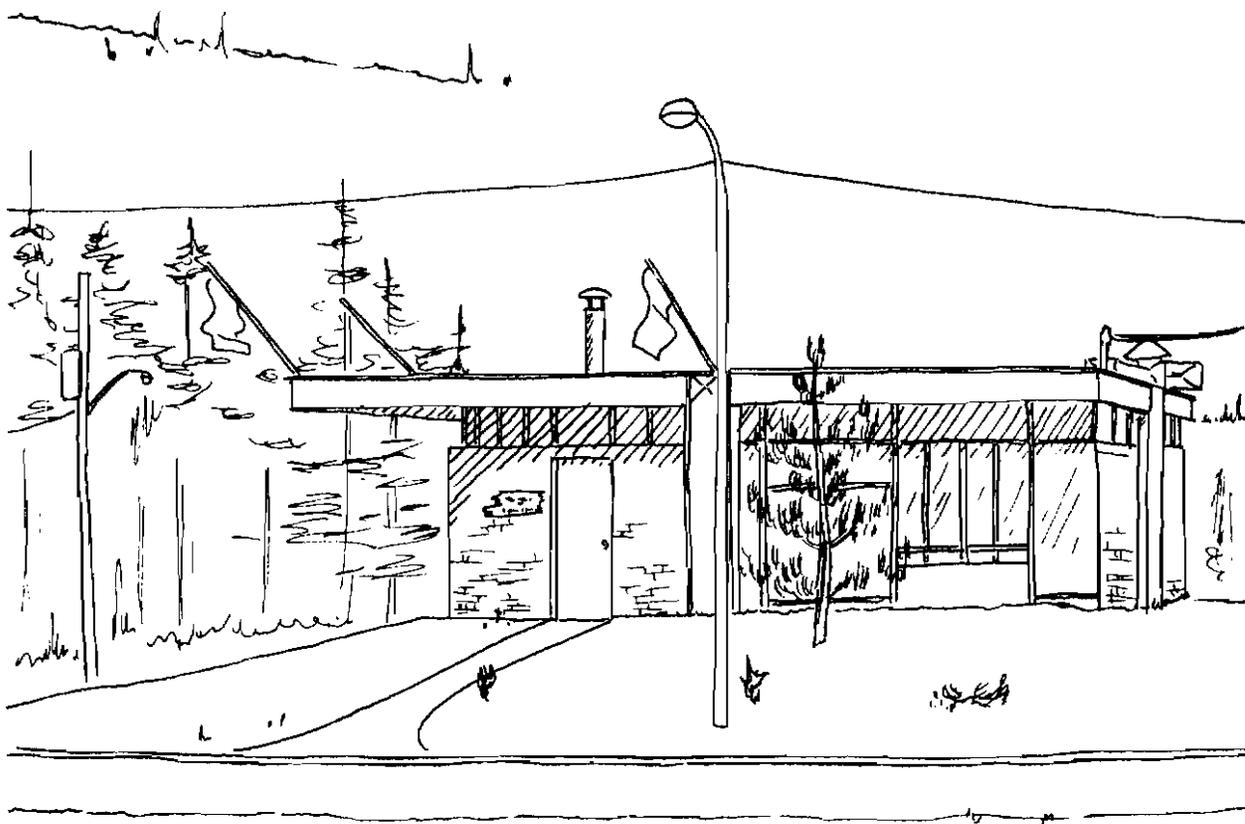
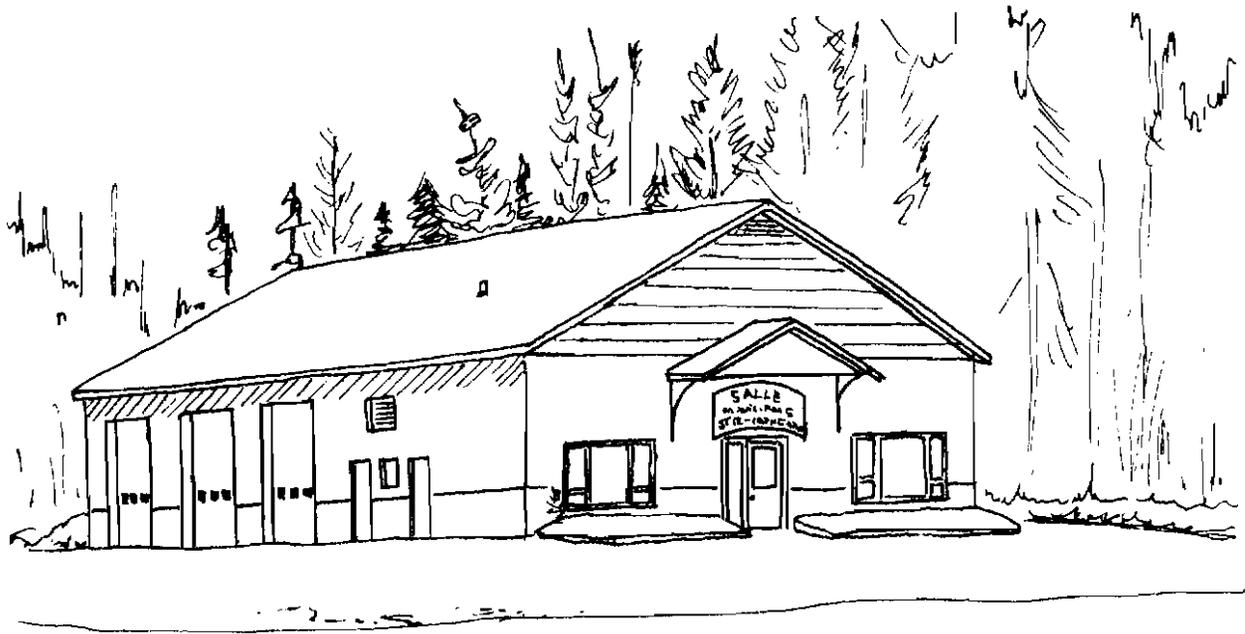
A l'origine, le conseil municipal était un organisme dont les pouvoirs étaient très partagés et restreints. Le seigneur et, plus tard, les curés avaient une bonne partie des décisions administratives auxquelles ils se mêlaient, ils bénéficiaient en plus de l'appui incontesté de la population. La corporation municipale avait un rôle de second rang. Il n'en est plus de même aujourd'hui; le champ d'action de l'administration publique municipale s'est agrandi au détriment du pouvoir clérical. Ses bâtiments, ses travaux, ses commissions et ses réglementations sont de plus en plus nombreuses et permettent à la corporation municipale de Sainte-Catherine de prospérer d'année en année pour le bien des contribuables.

Devant l'accroissement de son équipement, la corporation de la municipalité de Sainte-Catherine se voit dans l'obligation de construire un garage municipal pour remiser son matériel. En 1948 ce bâtiment était situé dans la rue Jacques-Cartier à la place de l'espace vert actuel; le deuxième étage servait de salle pour les assemblées du conseil.

En 1973, soit vingt-cinq ans plus tard, on démolit le garage, qui ne suffit plus à l'augmentation de la machinerie nécessaire à la corporation, pour le remplacer par la bâtisse plus grande et plus moderne que nous avons aujourd'hui. On y retrouve aussi une salle pour les assemblées du conseil, plus spacieuse, plus confortable et mieux adaptée aux activités de la population de Sainte-Catherine.

Le 13 février 1933, la paroisse de Sainte-Catherine subit son premier morcellement, soit la séparation du lac Saint-Joseph qui devient, trois ans plus tard, une corporation municipale. Devant l'accroissement de la population, dû en majeure partie aux nombreux villégiateurs du lac Saint-Joseph, la municipalité de Sainte-Catherine et les résidents du lac établissent une force policière sur leur territoire, le 5 mai 1933.

L'étendue du territoire qu'avait à surveiller la police, comprenait le village de Sainte-Catherine et les abords du lac Saint-Joseph. Elle avait à faire respecter les lois municipales, tel que la limite de vitesse de quatorze milles à l'heure dans le



village, instaurée le premier août 1927, et l'interdiction de laisser trotter son cheval sur le pont Gouin, règlement qui entre en vigueur en 1934. Plus tard, on ajouta les lois fédérales à la juridiction de la police municipale. Elles comportent entre autres, le respect des limites de pêche, le respect des règlements concernant les lacs et les rivières, sur les territoires des deux municipalités.

En 1963, le réseau d'aqueduc et d'égout n'avait pas l'étendue et l'efficacité de celui que nous avons aujourd'hui. Le réseau qui existait à cette époque, était le premier système d'aqueduc et d'égout à Sainte-Catherine, il datait de l'été 1946. Ce dernier ne desservait qu'une petite partie de la population. Le 10 juin 1963, le conseil municipal de la paroisse de Sainte-Catherine, autorise les travaux de l'agrandissement, de l'amélioration du système d'aqueduc et d'égout et un réseau de protection contre les incendies.

La municipalité de Sainte-Catherine est dotée d'un réseau moderne de service de protection contre les incendies, depuis 1963. L'installation de ce réseau de protection est réalisée en même temps que le service d'aqueduc de la municipalité. En août 1966, Sainte-Catherine achète son premier camion à incendie. En 1968, ce service de protection se dote d'une caserne de pompiers dans laquelle est entreposé le camion et sur laquelle est installée la sirène d'alarme. La même année, on lance un appel pour le

recrutement de pompiers volontaires, pour opérer les équipements du service d'incendies. L'efficacité et la vigilance des pompiers volontaires de Sainte-Catherine ont plus d'une fois sauver de l'élément destructeur, les maisons et les bâtiments des contribuables de la municipalité.

Le 8 décembre 1977, la municipalité de Sainte-Catherine et celle de Fossambault-sur-le-lac, signent une entente pour étendre ce service de protection à la municipalité de Fossambault-sur-le-lac. Ce projet bénéficie d'une subvention du ministère des Affaires municipales du Québec. En avril 1978 le service d'incendies de Sainte-Catherine se porte acquéreur d'un second camion. En mai de cette même année on déménage l'équipement des pompiers dans le garage municipal pour faire, de la caserne, un hôtel de ville plus vaste et plus moderne; ce déménagement n'est que temporaire en attendant la construction prochaine de la nouvelle caserne municipale.

En mars 1968, la municipalité de Sainte-Catherine prend en charge l'organisation des loisirs, des sports et de l'éducation physique en créant une commission ayant pour but d'étudier la situation de ses activités dans la municipalité. Elle doit élaborer une politique d'ensemble dans ce domaine en indiquant des solutions concrètes aux problèmes des loisirs, du sport et de l'éducation physique dans la municipalité. Elle fait, au Conseil municipal, toutes les recommandations qu'elle juge adéquates pour

l'application de cette politique. La commission est formée de deux conseillers et cinq membres choisis par le Conseil municipal pour un terme renouvelable d'un an.

La commission des loisirs administre les divers organismes oeuvrant dans ce domaine et cherche à obtenir la collaboration d'autres groupes ou tout simplement de la population en général afin de réaliser, au maximum, les objectifs visés au moment de sa création. La commission des loisirs, en accord avec le conseil, peut former d'autres comités ou sous-comités et rédiger ou éditer tout règlements nécessaires pour le bon fonctionnement et le développement des loisirs, des sports et de l'éducation physique de la municipalité de Sainte-Catherine.

Sainte-Catherine devenant une municipalité en pleine expansion, sa corporation municipale juge nécessaire, devant les exigences d'un développement rationnel du territoire municipal, d'adopter un règlement de planification urbaine le 7 novembre 1972: c'est le règlement 200 de la municipalité.

Un règlement d'urbanisme peut parfois sembler ne pas être indispensable dans une municipalité rurale comme la nôtre, mais au contraire. Il est urgent et vraiment nécessaire de réglementer le zonage d'un territoire en pleine expansion, en voie de devenir une ville de banlieu d'importance, pour que ce territoire puisse se développer harmonieusement, respecter l'environnement et les exigences de la vie de la société, compte-tenu de ses possibilités.

Le règlement 200, crée un comité d'urbanisme qui a pour but d'étudier et de recommander, à la municipalité, l'émission ou le refus de permis en matière de constructions, de zonage, de lotissement et d'esthétique du plan directeur de la municipalité. Cette commission comprend cinq membres nommés par le conseil pour un terme d'un an. La commission est un organisme consultatif dépendant du Conseil municipal.

A l'assemblée du conseil tenue le 7 mars 1978, la firme d'urbanistes-conseils dépose le projet de refonte du règlement d'urbanisme. Cette refonte consiste principalement à intégrer au nouveau règlement tous les amendements apportés depuis 1972. La forme du règlement est changée; plutôt que d'avoir un seul règlement d'urbanisme, il y aura trois règlements soit zonage, lotissement et construction. La disposition des articles est également changée, ce qui fait que les articles ne porteront plus les mêmes numéros. Cette refonte remplace le règlement précédent et entre en vigueur le 9 août 1978.

instituteurs, institutions et instruction

L'enseignement à Sainte-Catherine débute, à vrai dire, avec l'arrivée de son premier curé. Dans chaque paroisse, à ce moment là, c'était le curé qui s'occupait de trouver des personnes qualifiées pour l'enseignement primaire et, pour ceux qui désiraient poursuivre leurs études, le curé usait de son influence pour permettre aux étudiants de trouver une école disposée à les prendre en charge.

Avec le développement de la paroisse vint l'élargissement de l'accessibilité et l'amélioration de l'enseignement à Sainte-Catherine, l'école va à l'étudiant; presque chaque rang possède sa petite école où se donne dans la même classe, les cours de la première à la septième année, avec le même enseignant qui demeurait le plus souvent, dans l'école. Pour les étudiants du village, une école

comprenant deux sections: l'école élémentaire pour les quatre premières années d'études et l'école modèle pour la cinquième sixième et septième année, offrait ses services. Elle était construite à l'endroit de l'hôtel de ville actuel.

En 1943, grâce à l'initiative du curé Joseph-Damase Rouleau, des religieuses viennent enseigner à Sainte-Catherine. Suite à une requête des soeurs, concernant le manque de commodité et de salles de cours dans les écoles de Sainte-Catherine, le curé Louis-René Dionne réclame à la commission scolaire la construction d'un couvent. Le 4 septembre 1946, on commence la construction qui se termine au mois de mai 1953. Les religieuses-enseignantes peuvent, dorénavant, demeurer et enseigner dans ce nouvel établissement. En plus des cours primaires, les soeurs de la Charité de Saint-Louis de France s'occupaient de l'enseignement religieux, musical et ménager de la jeunesse de Sainte-Catherine. Elles apportaient un support important à la tâche du curé de la paroisse.

Suite aux réformes scolaires des années 60; le Rapport Parent, les commissions scolaires, le ministère de l'éducation, les polyvalentes, etc., les religieuses de Sainte-Catherine furent remplacées par des enseignants laïcs en 1967. Quelques années plus tard, la commission scolaire se voit dans l'obligation de fermer les portes du couvent, en raison de la baisse démographique et des coûts d'entretien trop élevés. Le couvent a servi pendant cette période de local pour les organismes de loisirs de la paroisse: Folkatrine, Cercle des Fermières, la Boite à chanson et autres activités

socio-culturelles. Aujourd'hui, le couvent a repris ses fonctions d'enseignements et il porte le nom de "Fourmillière".

L'enseignement de la maternelle et des deux premiers cours élémentaires se donne au petit collège, connu aujourd'hui sous le nom de "Ruche". On commença à y donner des cours en 1952, année de son inauguration officielle.

En novembre 1962 on inaugure un nouvel établissement scolaire à Sainte-Catherine. C'est une école très moderne pourvue de services tels que la bibliothèque, l'audio-visuel, une salle servant à la fois de gymnase et de salle de conférences ou de spectacles, d'orientation et de l'enseignement de la langue seconde; cette école est connue alors sous le nom de "Grand Collège". On y donnait l'enseignement élémentaire de la troisième à la septième année.

Le grand collège a suivi les modifications apportées par le système éducatif que nous connaissons aujourd'hui: la septième année ne s'y donne plus, il offre un service de santé préventif, psychologie, orthopédagogie, quelques classes sont devenues polyvalentes et l'équipement sportif est accru, le Grand Collège devient l'école Jacques Cartier. Le gymnase de l'école, aujourd'hui connu sous le nom de Goéland, sert aussi de lieu de rencontres socio-culturelles à Sainte-Catherine.

L'enseignement à Sainte-Catherine est sous l'égide de la commission scolaire de l'Ancienne-Lorette. Les étudiants de niveau

secondaire doivent se rendre dans les polyvalentes situées sur le territoire de la commission scolaire régionale Chauveau.

le mercantilisme d'hier et d'aujourd'hui

Les établissements commerciaux de Sainte-Catherine, bien que la paroisse soit relativement petite, furent, et sont nombreux et diversifiés. Les bureaux de poste, magasins généraux, banques, forges, cordonneries, garages, boulangeries, quincailleries ont assuré le commerce dans notre paroisse au cours de notre passé. Aujourd'hui on a remplacé le magasin général par des commerces plus spécialisés comme les épiceries, les tabagies, les fleuristes, etc.; on remplace les banques par la caisse populaire Desjardins; les forges et les boulangeries ont été effacées par le progrès et d'autres magasins sont nés de ce même progrès: les casse-croute, les postes de distribution d'essence, les établissements de débit de boisson, etc.

Evidemment nous ne ferons pas ici un historique de chacun de ces commerces mais nous nous attarderons à quelques-uns d'entre eux.

Du temps de nos parents la distribution postale était confiée au marchand général; le magasin général était l'endroit, après l'église, le plus fréquenté par la population de la paroisse. Avant que le bureau de poste soit l'établissement indépendant que nous connaissons aujourd'hui, le maître de poste était monsieur Albert Langlais qui avait établi le comptoir postal à même la caisse populaire dans sa demeure. Avant monsieur Langlais ce sont messieurs Edouard Drolet, Jules Julien et Pierre Beaumont qui ont assuré le service de la poste. Aujourd'hui le maître de poste est monsieur Raymond Côté.

Dans le magasin général on vendait de tout pour tous. Le marché se limitant aux seuls clients de la paroisse, le magasin spécialisé n'avait aucune chance de survivre, par contre celui qui vendait de tout avait plus de chances de faire des profits sinon de subsister. Le magasin général était le lieu de rencontre des hommes du village, surtout pendant la longue période de la prohibition; on y discutait fort sur tous les sujets en fumant du bon vieux tabac haché grossièrement. C'était l'endroit des assemblées populaires pour discuter des règlements adoptés par les gouvernements, c'est là qu'avait lieu les encans, enfin toutes les activités, en dehors des offices religieux

et des assemblées du conseil municipal, se déroulaient au magasin général. Plus tard, on aménagea une salle paroissiale au sous-sol de l'église et on l'employait pour tous les spectacles, théâtres, cinémas, bingos et autres jeux de hasard, au profit de différents organismes de la paroisse; comme par exemple les Lacordaires, la Fabrique et les loisirs.

Voici quelques marchands généraux qui exploitaient un commerce au début du siècle:

Jules Julien, magasin général au côté nord du pont
Désiré Juneau, magasin général situé à l'emplacement du bureau de poste actuel.

Pierre Beaumont, boulangerie et magasin général
au pied de la côte à Savard, à la place de la nouvelle coop.

Pour faire fructifier l'épargne des paroissiens, il y avait autrefois une "Banque Canadienne Nationale", où se situe présentement la tabagie "Jolicoeur". Par la suite elle fut emménagée à la résidence de monsieur Jean-Baptiste Drolet. Monsieur Drolet étant arrivé à l'âge de la retraite et ne pouvant assumer les fonctions de gérant de la banque, la BCN décida de fermer ses portes.

La Caisse Populaire Desjardins de Sainte-Catherine fut fondée en 1937. Elle se situait alors, de même que le bureau de poste, à la résidence de monsieur Albert Langlais. Le 18 février 1977,

on inaugurerait ses nouveaux locaux au coin des rues Jolicoeur et Laurier, et sa bénédiction fut effectuée par monsieur l'abbé Charles Painchaud le même jour. En 1947, elle comptait cinq cent trente-neuf membres. Elle a présentement deux mille sept-cent membres et son actif est de près de quatre millions de dollars.

unions et réunions

Depuis toujours les citoyens de Sainte-Catherine ressentent le besoin de se réunir en association ou en groupe dans le but d'échanger des activités et des loisirs en commun. Que ce soit, tantôt un regroupement à caractère religieux, tantôt une association syndicale ou un groupe à caractère purement social, la population de Sainte-Catherine ne manque pas d'imagination et d'enthousiasme pour occuper ses loisirs.

Le 2 février 1936 l'abbé Joseph-Damase Rouleau regroupe des citoyens catholiques dans une association afin de se recueillir, prier et former un groupe de pression pour "combattre les influences mauvaises qui nous environnent de toutes parts". C'est la Ligue du Sacré-Coeur.

L'abbé Louis-René Dionne, qui était, avant de prendre la cure de Sainte-Catherine, aumônier au Syndicat Catholique, encouragea beaucoup la formation d'associations diverses. Notamment en 1945, la formation de l'Union Catholique des Cultivateurs (U.C.C.) de Sainte-Catherine, regroupant alors, quarante cultivateurs.

Pour combattre les problèmes apportés par la consommation abusive de boissons alcoolisées à Sainte-Catherine, le curé Dionne fonde, avec quelques-unes de ses ouailles, le Cercle des Lacordaires et Sainte-Jeanne d'Arc, le 11 novembre 1946. Ces deux groupes organisaient des activités à caractère social aux profits d'organismes locaux.

Le 14 mars 1938, un groupe de femmes de Sainte-Catherine, conduites par madame Alexandre Drolet, fondent le Cercle des Fermières, regroupant alors quarante-quatre membres. Affilié à la fédération nationale, le Cercle des Fermières est un regroupement de femmes sans but lucratif ou politique, qui ont comme objectif de faciliter la promotion des arts domestiques au moyen de cours et d'expositions. Le Cercle cherche à mieux informer ses membres sur l'évolution de la condition féminine, sur la politique et tous les autres sujets susceptibles d'intéresser la femme moderne. Grâce à cette association, la Fédération du Cercle des Fermières peut exercer des pressions, apporter des suggestions et des critiques aux autorités

gouvernementales. Par exemple, un sujet qui tient particulièrement à coeur les membres, l'éducation.

Le 5 février 1962, est fondé la Ligue des Citoyens dont l'objectif fixé par les membres est de s'instruire, se recréer et de développer l'esprit civique de la population, et de s'occuper de pourvoir aux intérêts généraux et particuliers des citoyens.

Pendant l'année 1966 des jeunes de Sainte-Catherine, grâce à l'initiative de messieurs Philippe et Roger Hamel, se réunissent sous la bannière de la "Jeune Chambre", s'impliquent activement pour apporter à leurs concitoyens des éléments abondants de connaissance et de formation afin d'améliorer le niveau de vie culturel de la population.

Le conseil municipal ne manqua pas de profiter de cet énorme potentiel humain mis à leur disposition; par exemple, on les charge de mettre sur pied un comité qui s'occupera de trouver des noms pour les rues de Sainte-Catherine, on leurs demande de voir à la propreté et à l'embellissement de la paroisse. La Jeune Chambre se voulait un observateur critique et constructif de l'administration publique. Au cours de leurs réunions ils adoptaient des résolutions apportant des critiques et des suggestions qu'ils faisaient parvenir aux autorités concernées, exemple: demande de construction d'une pisciculture à Duchesnay, d'un théâtre d'été à Sainte-Catherine, de faire disparaître des bâtiments ou des affiches

qui nuisaient à l'embellissement de Sainte-Catherine. La Jeune Chambre publiait un journal, "La Source", pour informer la population des événements locaux ou régionaux. Ils contribuaient à la formation de la population au moyen de conférenciers invités, de cours d'art oratoire et d'apprentissage de présentation en assemblées publiques. Ils organisaient aussi des soirées sociales et récréatives pour la population et, à l'occasion, en l'honneur des autorités de la paroisse. Ils furent aussi les instigateurs de la réorganisation des Fêtes de l'Assomption.

Au début des années soixante, le docteur Hugues Archambault, alors médecin à Sainte-Catherine, réunit cinquante voix pour former un ensemble vocal mixte. C'est la chorale l'Eau Vive. Regroupés, au début, uniquement dans le but d'occuper leurs temps libres, les membres de la chorale devinrent vite en mesure de faire valoir leurs talents dans différents spectacles donnés à travers la province. Grâce à l'habileté de leur directeur, la chorale était reconnue par les spécialistes comme l'une des meilleures de la région de Québec. A la suite du départ du Docteur Archambault l'ensemble vocal disparaît après dix ans d'existence.

En 1973, encouragés par la commission des loisirs, des parents de Sainte-Catherine font venir un professeur de danses folkloriques pour organiser des cours aux enfants de la paroisse. C'est le début de la Folkatrine. Au cours des années, grâce à des responsables

dynamiques et des professeurs compétants, le groupe la Folkatrine acquiert une importance et une renommée qui a dépassé les limites de notre paroisse. La Folkatrine regroupe des danseurs de tous les âges qui exécutent des danses folkloriques internationales. Ce sont des ambassadeurs, dont nous pouvons être fier, qui savent représenter la population de Sainte-Catherine, par la qualité de leur interprétation.

Le premier décembre 1970, à la demande de monsieur le curé Charles Painchaud, monsieur Jos Denis fonde un club pour les gens de l'Age d'Or de Sainte-Catherine, qui compte à ses débuts soixante et douze membres. Les membres de cette association, se réunissent régulièrement, une fois par semaine au sous-sol de l'Eglise, des mois d'octobre à avril. Ces réunions sont autant d'occasions, pour les gens du troisième âge, de discuter et échanger sur des sujets qui leurs tiennent à coeur tout en disputant amicalement une partie de cartes. Pendant les mois d'été, les membres occupent leur temps à des pique-niques, des parties de golf, de croquet et de quilles. Enfin l'objectif premier de ce groupe, c'est d'occuper agréablement et entre amis le temps de la retraite.

Le Club de l'Age d'Or de Sainte-Catherine est affilié à l'association régionale de Chauveau et à la Fédération Québécoise des Clubs de l'Age d'Or. C'est un organisme à but non lucratif qui est administré par huit directeurs choisis à même le groupe. Les membres du Club de l'Age d'Or sont des personnes toujours disponibles

pour rendre service, et sur lesquels on peut compter.

Depuis quelques années, des comités et des services sociaux ont vu le jour grâce à l'initiative de citoyens de Sainte-Catherine, désireux de faciliter la vie sociale au sein de la paroisse. Nommons par exemple, le Comité d'Entraide pour la Mortalité. Fondé en 1976, ce comité regroupe environ soixante-cinq bénévoles, supervisés par un exécutif formé de cinq personnes. Le service de ces bénévoles consiste à préparer un goûter à l'occasion d'un décès dans une famille de la paroisse, à l'intention des familles éprouvées qui le désirent. Les gens qui ont recours à ce service, paient la nourriture et le comité s'occupe de la confection et du service du goûter au sous-sol de l'église après l'office religieux. Environ deux mille quatre cent personnes ont bénéficié de ce service depuis sa formation.

Un autre comité de service social à Sainte-Catherine, c'est le Comité D'Accueil. Quand une famille vient s'établir dans la paroisse elle peut profiter des services d'un comité spécial chargé de les informer sur le fonctionnement des services et des organismes de la paroisse. Annuellement on invite ces personnes à une soirée sociale au cours de laquelle des représentants de la plupart des organismes les reçoivent pour échanger et dialoguer. Le tout organisé en collaboration avec le comité d'accueil.

D'autres comités de services, dans lesquels des bénévoles se sont engagés, pour le mieux-être de la communauté, sont, entre autres,

un Service de Gardiennes, auquel on peut se référer pour obtenir les services d'une gardienne à domicile. Il existe aussi un Service d'Entraide aux sinistrés victimes d'incendie ou d'inondation. Le club XM55 Sainte-Catherine, regroupement de personnes qui ont la même passion en commun le "C.B.", les membres de ce club sont toujours prêts à rendre de précieux services à la communauté par le truchement des ondes.

On retrouve aussi, bien d'autres organismes d'entraide tout aussi louables les uns que les autres, qui oeuvrent grâce au dévouement de personnes qui ont à coeur le bien-être des citoyens de la communauté de Sainte-Catherine.

emblèmes et armoiries

"Le 7 septembre 1965 monsieur l'abbé Jean-Paul Gélinas, directeur de l'institut généalogique du comté de Portneuf, soumet le travail exécuté suivant les principes héraldiques des armes de Sainte-Catherine et après explications données le conseil adopte à l'unanimité que le plan d'emblèmes et d'armoiries devienne dorénavant et d'une façon définitive les armes officielles de la paroisse de Sainte-Catherine." (1)

(1) Résolution du conseil municipal de Sainte-Catherine tirée du procès verbal du 7 septembre 1965.



Voici la légende des armoiries de la municipalité de Sainte-Catherine

LE TREFLE: Les pionniers irlandais

LA FLECHE: Les innombrables touristes

LE FOND ROUGE: La fois et le sang des ancêtres et des canadiens de
Sainte-Catherine.

LES DEUX SEGMENTS DE ROUE ET L'EPEE: Le martyre de Sainte-Catherine, patronne
de la paroisse, vers 307, sous l'empereur
maximim Daia.

LA RIVIERE: Rivière Jacques-Cartier

LE MONCEAU DE POMMES DE TERRE: La florissante culture de la "patate"

LE RABOT ANTIQUE: Les 125 menuisiers de Sainte-Catherine.

DEVISE: Sagesse et beauté, Sainte-Catherine confondant les 50 philo-
sophes de l'empereur.

BEAUTE: Pour le site enchanteur et les poètes de l'endroit.

LES 10 FEUILLES DE CHENES: L'école forestière de Duchesnay et les
10 provinces.

cette brochure est terminée mais ce n'est pas fini

La recherche, la composition et la rédaction de cet ouvrage ont nécessité une certaine somme de travail, ont usé des archives, des livres, des pas, des dictionnaires, de la salive, des crayons, des dactylos, du papier, des yeux, des cerveaux, des imaginations, des nerfs; bref, nous n'avons pas lésiné sur les moyens ni le temps pour faire, du travail que vous venez de lire, un document valable sur notre histoire locale. Vous l'avez aimé? Dites-le nous. Vous l'avez détesté? Dites-nous pourquoi. Ce travail nous a passionné et on voudrait être en mesure d'en apprendre davantage au fil de vos commentaires.

Cette brochure est terminée mais c'est loin d'être la fin de notre histoire. Chaque jour est écrit un nouvel épisode de l'his-

torique de notre paroisse. L'histoire n'est pas nécessairement le passé, c'est aussi le présent et l'avenir. Bien sur il est important de connaître son passé, mais celui-ci acquiert toute son importance dans la mesure où il nous sert de tremplin pour l'avenir.

NOS SOURCES

DRAPEAU, Julien. Histoire Du Régime Municipal Au Québec.

Québec, Ministère des Affaires Municipales, Mars 1976.

53 pages.

HEROUX, Denis, LAHAISE, Robert, VALLERAND, Noel. La Nouvelle France.

Montréal, Centre de Psychologie et de pédagogie, 1967. 249 pages

LACOURSIERE, Jacques, PROVENCHER, Jean, VAUGEOIS, Denis. Canada

Québec Synthèse Historique.

Montréal, Edition du renouveau pédagogique, 1976. 625 pages.

Archives Municipales de Sainte-Catherine.

Archives de la Fabrique de Sainte-Catherine.

Archives Nationale du Québec.

illustrations et illustrateurs

Couverture

Sainte-Catherine en juillet 1978. Denis Robitaille

Page 23

La deuxième église de Sainte-Catherine. Denis Robitaille

Page 25

L'église actuelle. Denis Robitaille

Pages centrales

Carte de la paroisse de Sainte-Catherine. Denis Robitaille

Page 39

Pont Gouin. Andrée Anne Hamel

Page 45

Garage municipal et l'hotel de ville. Denis Robitaille

table des matières

	Page
Préface	4
Avant-propos	5
Pourquoi un historique sur Sainte-Catherine	7
Seigneur et censitaires	9
Une municipalité, une Paroisse, un Comté	14
Histoire et religion	19
Des chemins et des fils	35
La Corporation se donne des moyens	43
Instituteurs, institutions et instruction	50
Le mercantilisme d'hier et d'aujourd'hui	54
Unions et réunions	58
Emblèmes et armoiries	65
Cette brochure est terminée mais ce n'est pas fini	67
Nos sources	69
Illustrations et illustreurs	70
Table des matières	71



